

Monteil Jérôme

Objet :enquête publique du PLU de Murat

Monsieur le commissaire-enquêteur,

j'habite dans la ferme de mes grand-parents.C'est une habitation typiquement auvergnate et très ancienne ,qui figure sur les cartes d'état major.

Il est évident que je ne saurais accueillir le projet d'un futur lotissement accolé à ma propriété avec enthousiasme néanmoins, je peux comprendre que notre village ne peut rester indéfiniment figé dans le passé .

Je rejoins monsieur le maire dans ce projet et me réjouis d'avoir pu trouver ensemble un compromis, lors de notre entrevue du lundi 2 décembre 2019.

L'implantation de cette ancienne maison ,ayant son coté nord semi-enterré ,m'oblige à de très régulières interventions sur sa toiture déformée.

Ces opérations ne sont possible qu'en accédant à la parcelle n°723 (emplacement du futur lotissement).C'est actuellement une simple formalité puisque l'agriculteur qui loue cette parcelle me laisse passer avec un engin élévateur du type nacelle.

Ce sera chose impossible à l'avenir puisque je ne suis propriétaire que d'une trop étroite bande à la périphérie de ma maison.

C'est pourquoi je vous demande,monsieur le commissaire-enquêteur,de bien vouloir prévoir dans ce futur projet d'aménagement,la possibilité de me porter acquéreur d'une bande(6mètres environ) de terrain qui me permettrait de pouvoir continuer mes opérations de maintenance.

En espérant un avis favorable de votre part, je vous prie de recevoir mes respectueuses salutations.

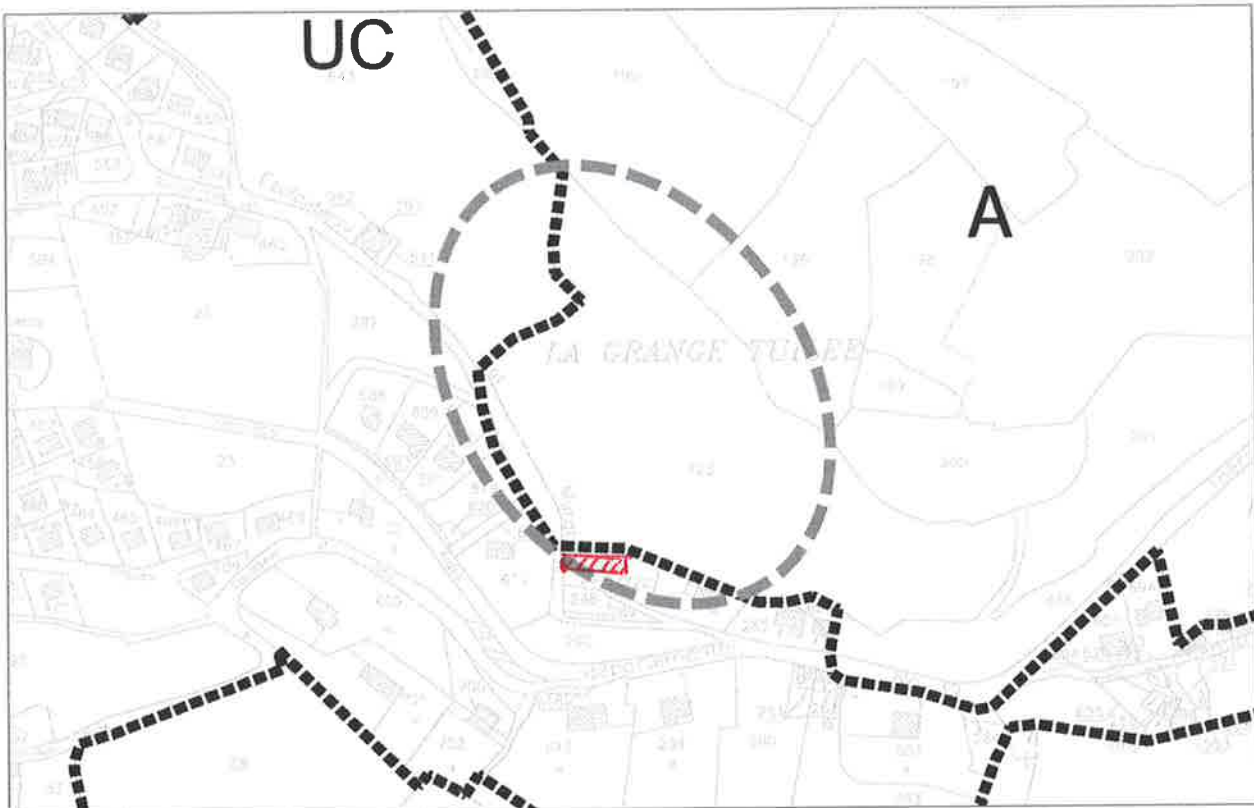
Monteil Jérôme,le 10décembre 2019



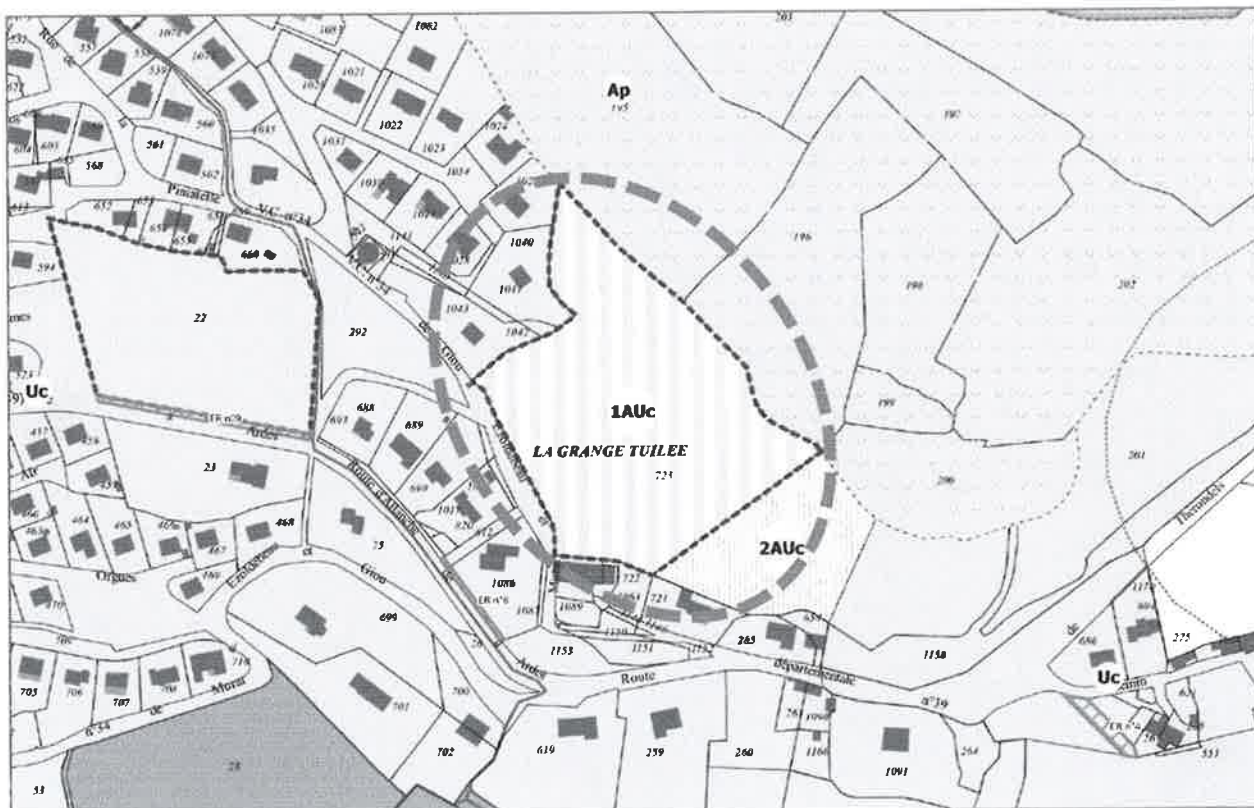
En pièces jointes :

Page1 ,le zonage du PLU révisé ;Page2 ,une photo du coté nord de l'habitation ;Page3 ,le plan de masse de la maison avec en pointillé rouge l'objet de ma requête.

⇒ Mise en regard entre le zonage de l'ancien PLU et celui du PLU révisé



Zonage de l'ancien PLU de Murat



Zonage du PLU révisé de Murat

Monteil →



A.1086
ESBRAT Jacques

